



Déclaration préalable CAPD du 27 août

Monsieur le Directeur Académique,

En cette nouvelle rentrée, des engagements sont pris par notre ministre dans l'objectif d'une Ecole exigeante, avec une priorité affichée pour l'école primaire.

Ainsi, des mesures sont annoncées pour déployer les dispositifs « plus de maitres » que de classe, scolarisation des moins de 3 ans, Rased. Au SE-Unsa nous sommes favorables à ces dispositifs cependant, malgré une présentation volontariste du ministère, un rapport de l'Inspection générale a montré que la scolarisation précoce ne progresse pas au rythme espéré. En effet, l'objectif national de scolarisation de 30% des enfants de moins de 3 ans en éducation prioritaire est loin d'être atteint. Concernant les Rased, ils ont certes été confortés dans leurs missions depuis la dernière circulaire, pour autant, la question du retour des postes et de l'évolution des formations demeure entière. Le SE-Unsa reste mobilisé sur ce sujet afin que l'accompagnement des élèves soit effectif.

Depuis cette année, le cycle 1 a retrouvé son entité englobant tous les niveaux de la maternelle et de nouveaux programmes entrent en vigueur. Les ressources d'accompagnement ne sont pourtant pas encore publiées sur Eduscol.

Les nouveaux cycles de l'école élémentaire et du collège prévus par la loi d'orientation pour la Refondation de l'école ne seront finalement mis en place qu'à la rentrée 2016. Cela apparaît en cohérence avec la réécriture des nouveaux programmes et laissera le temps à la mise en place de la réforme du collège.

Les programmes d'Enseignement Moral et Civique sont également mis en œuvre dès cette rentrée à tous les niveaux de la scolarité malgré la demande du SE-Unsa et d'autres syndicats d'un report à la rentrée 2016. Pourtant ces programmes méritaient d'être encore travaillés pour être plus opérationnels. De plus une publication tardive en juin ne peut pas en faciliter l'appropriation par les enseignants chargés de les mettre en œuvre. Largement amendés suite à nos propositions au CSE, ces programmes comportent malgré leurs défauts de nombreuses pistes de travail intéressantes, notamment sur l'expression citoyenne des élèves, la pratique du débat, la notion de formation du jugement et une réflexion sur l'engagement. Les enseignants s'empareront de ces nouveaux programmes dans la mesure de leurs moyens en temps et en formation. Ils ne pourront à l'évidence être totalement assurés dès cette année.

Une évaluation diagnostique en CE2 est prévue dès le début de l'année, et le SE-Unsa apprécie qu'un travail partenarial soit mis en place, dans ce cadre, entre la DEPP, la DGESCO et le CSP pour proposer une banque d'outils standardisés utilisables par les professionnels de terrain dans une démarche cohérente. Pourtant la banque de ressources annoncée n'est pas encore disponible.

C'est ce décalage persistant entre une profession qui a envie de faire, qui est dynamique, préoccupée par les progrès de ses élèves et des annonces institutionnelles incomplètes, car non concrétisées par des ressources d'accompagnement, que le SE-UNSA entend mettre en évidence aujourd'hui.

Pour le SE-UNSA
Céline Gravellier
Marianne Favier
Cédrine Sancier
Gwénaëlle Gélisse